



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



VILLE DE MONTROUGE

BILAN 2018

Le présent rapport a été présenté à la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées lors de la séance du Mercredi 16 Octobre 2019 et sera présenté au prochain Conseil Municipal le Jeudi 5 Décembre 2019.

PRESENTS	EXCUSES
<p>Antoine BOUCHEZ, adjoint délégué aux Affaires Sociales et aux Personnes handicapées</p>	<p>Thierry VIROL, adjoint délégué au Logement</p>
<p>Dominique GASTAUD, adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Jeunesse et aux Sports</p>	<p>Cédric VILLEGGER, responsable Service Réglementation Urbaine</p>
<p>Joël GIRAULT, adjoint délégué aux Bâtiments Communaux et à l'Administration Générale</p>	<p>Laurent NAUDIN, Conseiller Info Energie et Habitat – SOLIHA</p>
<p>Grégory NIAY, responsable du Service Bâtiment – Services Techniques</p>	<p>Assistantes sociales de la CRAMIF</p>
<p>Nathalie ANTONA, directrice Centre Communal d'Action Sociale</p>	<p>Marc DESPLESCHIN, Association APEI Sud 92, Trésorier</p>
<p>Mélody PASQUET, référent Handicap – CCAS</p>	<p>Marie-Dominique DALBY, administrateur APEI Sud 92</p>
<p>Naïma KLALECHE, agent du CCAS</p>	<p>Mélanie D'AUBENTON CARAFRA, coordinatrice PIAL 28, directrice Maternelle A. Briand</p>
<p>Marco MEDINA AGUILAR, coordinateur des accueils de loisirs extrascolaire – Référent Loisirs Handicap</p>	
<p>Loïc BRIAND, responsable Vie Sociale Montrouge Habitat</p>	
<p>Svetlana GOUEDO, inspecteur d'insalubrité, SRU</p>	
<p>Mohamed AGUIB, président APAJH 92</p>	
<p>Marie Geneviève HERMARY, responsable action sociale Croix-Rouge</p>	
<p>Nathalie MILLOT, conseillère Vallée Sud Grand Paris</p>	
<p>Alex ZANELLI, assistant social – CMP Montrouge</p>	

THEMATIQUES

1. Données générales.....

2. Cadre bâti- Établissement recevant du public.....

- a. Rappel de la stratégie de la ville
- b. Point sur les tranches 1, 2 et 3
- c. Point sur la 4^{ème} tranche à venir
- d. Point sur les bâtiments rénovés / réhabilités
- e. Point avancement Ad'Ap
- f. Point administratif
- g. Service de la réglementation urbaine

3. Cadre bâti – Logements.....

4. Services de transports collectifs et intermodalité...

- a. Accessibilité des transports sur Montrouge
- b. Les transports accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite
- c. Passe améthyste
- d. Places de stationnement

5. Thématiques et actions portées par la Commission Communale
d'Accessibilité

- a. Actions mises en place par la ville employeur
- b. Éducation : école et périscolaire (Les structures accueillant les enfants porteurs de handicap).....
- c. Culture.....
- d. Santé.....
- e. Le Centre Communal d'Action Sociale et les partenaires.....

6. Soutien financier de la ville aux associations.....

1. Données générales

Montrouge est situé dans le département des Hauts-de-Seine en région Île de France. La ville compte 49 285 habitants pour une superficie de 2.1 km².

Les contacts

Elu : Antoine BOUCHEZ, Adjoint délégué aux affaires Sociales et aux Personnes handicapées

Administratif : Mélody PASQUET, Référent Handicap - Centre Communal d'Action Sociale.

Technique : Grégory NIAY, Responsable service bâtiment

Cadre réglementaire de la Commission

19 Juin 2003 : **Signature de la Charte Ville-Handicap avec 7 associations**

11 Février 2005 : Loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Délibération du Conseil Municipal du **27 Juin 2007 : Création de la CCA**

Ordonnance du 26 septembre 2014 : Mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habilitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

Délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2014 : ajout de 2 membres : Club Jules Ferry et Montrouge Commerces.

Elle est composée de : **6 membres du conseil municipal, 7 représentants d'associations** signataires de la Charte ville-handicap en 2003, 2 associations, chargées de représenter : **les personnes âgées et les acteurs économiques**, le représentant du **Comité local de la Croix Rouge, fonctionnaires municipaux** autant que de besoins.

Organisation :

Le suivi et la coordination de cette instance sont **assurés par le référent handicap** rattaché au Centre Communal d'Action Sociale.

La direction générale des Services Techniques apporte ses compétences techniques et a en charge tous les travaux d'accessibilité.

La commission accessibilité s'est réunie en séance plénière le 16 Octobre 2019 sous la présidence de l'élu en charge du handicap.

2. Cadre bâti – Établissement recevant du public

a. Rappel de la stratégie de la ville

Demande présentée le **21/10/2016** → **AD'AP validé sur 3 périodes de 3 ans** (soit 9 ans) → N°AD'AP du patrimoine : 092 049 19 10061 → Décision préfectorale du 2/01/2017 : **54 bâtiments à traiter sur 85** au total.

1. Réponse aux besoins, demandes de la part des usagers, des gestionnaires d'équipement
2. Accès aux lieux utilisés par des enfants
3. Accès aux services et lieux utilisés par des personnes âgées ou en situation de handicap.
4. Répartition équitable du budget global sur l'ensemble des trois périodes
5. Priorité mise en accessibilité des RDC sur les 6 premières années de l'Ad 'AP

b. Point sur les tranches 1,2 et 3^e

1^{er} tranche : 2016 : 11 équipements :

Espace Multi-accueil Messier, Crèche du 11 Novembre, Crèche Anne de Gaulle, Ecole Marcelin Berthelot, Ecole Haut Mesnil, Ecole maternelle François Rabelais, Salle Polyvalente Maurice Arnoux, Club 8/13 Maurice Arnoux, Club 14/17 Aristide Briand, Gymnase Maurice Arnoux, Hôtel d'activité ZAC ORY

2^e tranche : 2017 : 9 équipements

Crèche Carvès, Crèche Hippolyte Mullin, Crèche Sylvine Candas, Ecole maternelle Boileau, Ecole maternelle Maurice Arnoux, Gymnase Genevoix, Vestiaire du stade d'honneur, Centre administratif, Bâtiment de stockage EV/Voirie avenue de la Marne

3^e tranche : 2018 : 6 équipements

Jardin d'enfants 105 avenue Henri Ginoux, Jardin d'enfants Boileau, Ecole maternelle Buffalo, Ecole élémentaire Raymond Queneau, Ecole élémentaire Rabelais (*ascenseur prévu en 7^e tranche*), Gymnase Buffalo

c. Point sur la 4^e tranche à venir

11 équipements : Jardin d'enfants Jules Guesde, jardin d'enfants les oliviers, jardin d'enfants 11 novembre, Centre de loisirs J. Guesde, Hôtel de Ville, Cimetière communal, IMP (*devenu CDL Briand - IMP déplacé à l'ex M. A. Duval*) fait en 3^e tranche, Marché couvert Victor Hugo, Maison des associations, Médiathèque (*ascenseur CA fait en 3^e tranche*), Espace Colucci.

d. Point sur les bâtiments rénovés et/ou réhabilités

- GS RENAUDEL : non prévu dans le cadre de l'AD'AP
- Hôtel de Police remplace la PM/ SRU prévu en 3^e Tranche
- Ecole Elémentaire R. Queneau prévu en 3^e et 7^e Tranches
- Ecole maternelle Rabelais – ascenseur prévu en 7^e et 8^e tranches

e. Point avancement AD'AP

Sur les 3 premières tranches de l'Ad 'AP, pour les 52 bâtiments concernés :

- 28 bâtiments concernés par démarrage travaux Ad'AP, soit 54 %
- 14 bâtiments avec taux d'accessibilité max. suivant Ad 'AP, soit 27 %

f. Point administratif

Les documents de suivi : Les gestionnaires qui mettent en œuvre un Ad 'AP d'au moins 4 ans doivent réaliser un suivi en envoyant à l'autorité qui a approuvé l'Ad 'AP un point de situation à l'issue de la première année qui suit l'approbation de l'agenda, puis un bilan à mi-parcours.

Suivi des tranches de travaux – Ad'Ap :

Envoi des Attestations de réalisation de travaux à la préfecture et à la CCA dans les 2 mois d'achèvement

=> Partenariat avec un BC (QUALICONSULT), avec qui la Ville est en contrat pour les attestations d'accessibilité ERP hors 5^e catégorie.

Mise en place des registres d'accessibilité : En négociation avec un prestataire extérieur pour aider le service à gérer la partie administrative et mettre en place ces registres dans tous les ERP de la Ville.

Retard du service sur la gestion administrative de l'AD'AP :

- Envoi du rapport situation à 1 an : *décembre 2019 (Retard 2 ans)*

- Envoi de l'ensemble des Attestations de réalisation des travaux à la CCA et Préfecture sur les 3 premières tranches – février / mars 2020
- Démarrage mise en place registres de sécurité : dès mars 2020

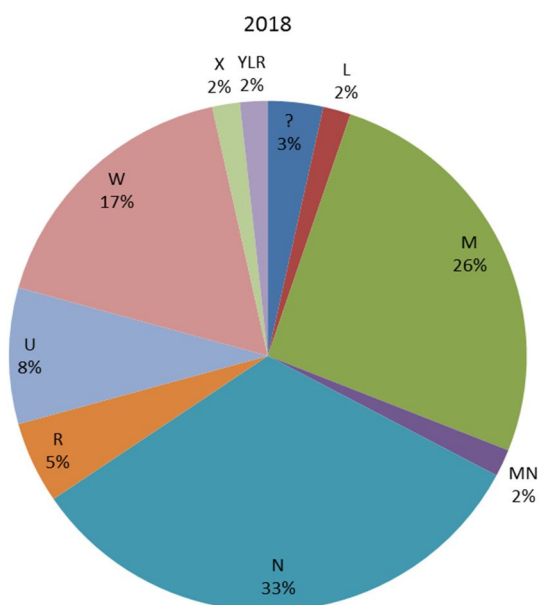
Conclusion travaux :

Avant 1ere tranche : 37 % - Prévision après 4^e tranche : 54 %

g. Service de la Réglementation Urbaine

Le SRU a en charge la réception et instruction des dossiers de mise en accessibilité des établissements recevant du public. (ERP)

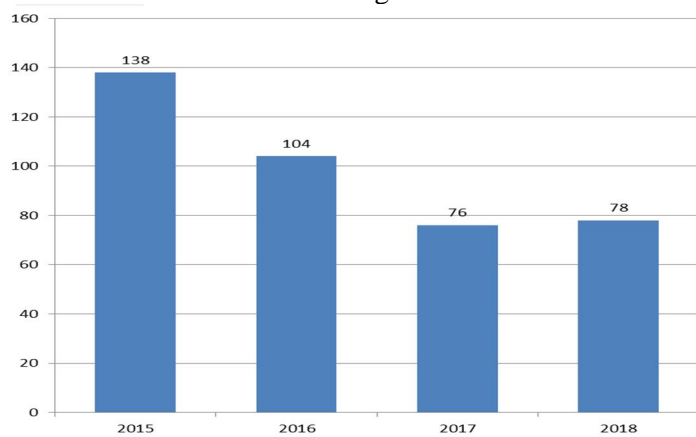
En 2018, le service a reçu 58 dossiers pour des ERP de 5^e catégories



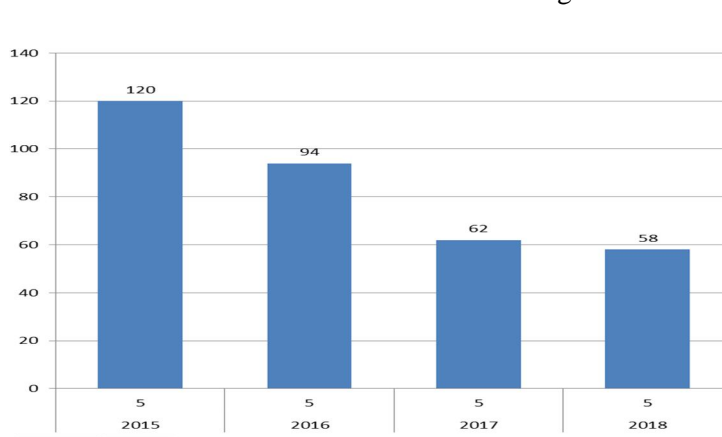
TYPE	Total
Locaux vides	2
L (salle de conférences, de spectacles)	1
M (Magasins)	15
MN	1
N (Restaurants)	19
R : Etablissement d'enseignement	3
U : Etablissements sanitaires	5
W : Administration, banque, bureaux	10
X :	1
YLR :	1
Total	58

Evolution des dossiers sur la période 2015 – 2018

Nb de dossiers ERP toutes catégories confondus



Nb de dossiers établissement 5e catégorie



Avis sur les dossiers de mises en accessibilité pour ERP de 5^e catégorie.

Sur les **58 dossiers déposés** :

- **18 demandes de dérogation**, toutes ont reçu un avis favorable de la DRIEA
- **5 attestations**
- **11 dossiers n'ont pas reçu de retour de la DRIEA** et ont donc eu un accord tacite
- **2 sans avis**, car coques vides
- **Aucune demande d'agenda d'accessibilité programmé**

3. Cadre bâti- Logements et bailleurs sociaux

En 2017, Le CCAS a invité les bailleurs sociaux à lui faire connaître le niveau d'accessibilité de leur patrimoine : sur 23 bailleurs sociaux présents sur la commune, **10 ont répondu au recensement**.

2018 : Difficultés à travailler avec les bailleurs sociaux pour les mises en accessibilité des logements

4. Services de transports collectifs et intermodalité

a. Accessibilité des transports sur Montrouge

L'accessibilité des métros

La ligne de métro 15 SUD et les tronçons de lignes du métro 4 **seront à 100% accessibles** aux usagers en situation de handicap.

L'accessibilité des lignes de bus de la Ville.

Toutes les lignes RATP circulant sur la commune sont accessibles aux UFR (la ligne 187 circulant sur le RD920 le sera avant fin 2019)

Depuis 2010, **100% des lignes de bus** disposent **d'annonces sonores des prochains arrêts desservis**.

b. Les transports accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite

Croix-Rouge mobilise une équipe de bénévoles pour le transport et l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, des enfants porteurs de handicap et adultes avec tous types de handicap

5 véhicules dont **3 sont adaptés PMR**

Motif de déplacement : rendez-vous médicaux, paramédicaux, hospitaliers, transports d'enfants à l'école ou dans le cadre de leur rééducation.

Année	Nb de personnes transportés
2015	2600
2016	2776
2017	2803
2018	2500

PAM 92 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) mis en place par le STIF et la Région Île-de-France. Le service est destiné aux personnes à mobilité réduite.

En 2017, **34 personnes** en situation de handicap ont fait appel au service du PAM 92.

Les usagers du service sont en fauteuil roulant, mal voyant ou non voyant

Motifs de déplacement: Travail, Loisirs, Santé, Démarches personnelles

La majorité des demandes concerne le transport au lieu de travail des personnes en situation de handicap.

MONTBUS est un Minibus accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) de 13 places dont le parcours circulaire dessert les quartiers de la ville, avec une vingtaine d'arrêts.

c. Passé améthyste

Aide sociale facultative du département. La demande est constituée par le CCAS.

Être âgée de plus de 20 ans et titulaire de la carte d'invalidité à 80% en cours de validité et sous conditions de ressources.

	2014	2015	2016	2017	2018
INVALIDE à 80 % OU PLUS	182	161	159	161	132
Total bénéficiaires du dispositif	1406	1390	1357	1359	1200
%	12, 94 %	11, 58 %	11, 71 %	11, 84 %	11

d. Place de stationnement

Sur **4 880** places de stationnement. **124 Places réservées aux PMR** soit **2,5%** des places de stationnement.

La ville respecte les 2% de places réservées aux PMR et imposés par la loi

Signalement : un particulier s'approprie une place PMR devant le P.S.S., ce qui pénalise l'accès au bâtiment pour les personnes en situation de handicap

5. Thématiques et actions portées par la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) ou d'autres services

a. Actions mises en place par la ville employeur

Actions marquantes conduites depuis 2014 :

- Outillage et renforcement des compétences des équipes RH en charge du maintien dans l'emploi, se traduisant notamment par l'élaboration d'un guide de procédures
- Accompagnement des agents en situation de reconversion professionnelle voulue ou forcée en raison d'un handicap :
- Accompagnement au renoncement d'un projet professionnel choisi.
- Accompagnement à l'élaboration d'un nouveau projet professionnel dans un contexte d'inaptitude médicale.
- Elaboration et mise en œuvre de parcours individualisés se traduisant notamment par la mise en place de plans de formation sur mesure
- Accompagnement des professionnels de la Petite Enfance dans l'accueil des enfants en situation de handicap et leur famille.

Actions nouvelles et perspectives :

En 2018/2019 a été mise en œuvre une vaste campagne de sensibilisation sur le handicap au travail en direction de l'ensemble des managers – Le bilan en a été présenté au CHSCT le 5 juillet 2019 (Cf. PJ)

La mise à jour et l'enrichissement du guide du maintien dans l'emploi est par ailleurs en cours, en lien avec les évolutions statutaires récentes et attendues dans le cadre de l'adoption de la loi de transformation de la fonction publique

Evolution des effectifs d'agents Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Année	Effectifs d'Agents BOE	Taux d'Agents BOE
2014	nc	7 %
2015	66	6.11%
2016	60	5.86%
2017	55	5.44%
2018	56	5.38%

b. Éducation : école et périscolaire (Les structures accueillant les enfants porteurs de handicap)

Petite enfance

Depuis 2014, la ville de Montrouge a accueilli **26** enfants en situation de handicap

Les Ecoles :

Année scolaire 2017 – 2018

80 enfants en situation de handicap étaient scolarisés dans **le premier et second degré**

- Dont **20 élèves** de 6 à 12 ans atteints de troubles de fonctions cognitives, scolarisés en **ULIS** (L'Unité localisée pour inclusion scolaire) de l'école Buffalo
- L'Unité Pédagogique d'Intégration (UPI) au collège du Haut Mesnil, accueille des jeunes de 12 à 16 ans.
- L'Institut Médico-Pédagogique de la VANNE, accueille **36 enfants** de 6 à 14 ans présentant un handicap mental. (*Depuis 2019 : nouveaux locaux au 4, rue Amaury Duval : fusion CMP – SESSAD*)

Année scolaire 2019 - 2020

- **48 élèves** bénéficient de l'aide d'une **AESH** (Accompagnant des Elèves en situation de handicap) dans leur classe.
- **10 élèves** sont scolarisés sur le dispositif **ULIS de Buffalo**.
- (*Le dispositif ULIS de Renaudel ouvert à la rentrée 2019 : 5 enfants scolarisés*)
- **2 AESH** dans les classes ULIS
- Certains enfants ont un dossier MDPH en cours

Les Centres de loisirs

8 enfants accueillis sur le temps périscolaire (4 filles - 4 garçons, âgés de 4 à 13 ans) avec un dossier **PAI « Handicap »**.

- **4 animateurs et 2 ATSEMS** en formation **sur la thématique des troubles autistiques**
- La ville a embauché pour l'inclusion d'un enfant de moyenne section de maternelle, **une AESH** (accompagnant d'élèves en situation de handicap) **pour la pause méridienne**.

Pour les périodes de vacances et en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Plusieurs recrutements pendant les vacances.

Le référent loisirs Handicap

Le Réseau Loisirs Handicap 92, dispositif créé en 2006 vise à favoriser l'accès aux activités municipales pour les enfants et jeunes handicapés.

29 communes, dont la ville de Montrouge, sont impliquées dans le réseau.

Le référent loisir handicap de Montrouge est Monsieur **Marco MEDINA AGUILAR** qui occupe la fonction de coordinateur Extra-scolaire de la ville.

Missions : Renseigner et accompagner les familles,
Elaborer un diagnostic de terrain et un projet d'accueil personnalisé
Mettre en place des événements de sensibilisation auprès des enfants
Former et accompagner les équipes extra et périscolaires
Assurer un rôle d'interface et les différents services et partenaires.

c. Culture

Service spectacle

Les Salles Moebius et Blin du BEFFROI (centre culturel de Montrouge) sont accessibles aux :

- **Personnes à mobilité réduite** : des emplacements spécifiques leurs sont réservés dans les salles
- **Personnes sourdes et malentendantes** : les salles sont équipées de boucles

Conservatoire

1 élève en situation de handicap inscrit au conservatoire en 2018 : partitions régulièrement agrandies.

Médiathèque

La Médiathèque est munie **d'une rampe d'accessibilité** à l'extérieur et **d'un ascenseur** à l'intérieur.
Un écran réservé à la recherche sur catalogue, est **adapté aux malvoyants**. Il est proposé également à ce public **un rayon de livres bien fourni en « gros caractères »**.

Actions en faveur du handicap :

2 au 6 Décembre 2014 : Dans le cadre du Téléthon : **Exposition** « La ville de demain »
Maquette réalisée dans le cadre des ateliers « maquette et modélisme » et « vie citoyenne » par **les membres foyer de vie Jeany**.

2017 : Décembre → Journée de rencontres et d'ateliers, organisée avec les associations Valentin Haüy et ARIS
Exposition « A la lumière du Braille »: œuvres inspirées de l'écriture Braille.

Atelier de sensibilisation sur le Braille avec une classe de CM2

Partenariat avec le foyer de vie JEANY pour accueillir une exposition par an sur une thématique liée aux activités des résidents

1^{er} Décembre 2018 : Conférence dans le cadre du Téléthon avec Hayette Djennane, **championne handisport** de parachutisme, qui est venue partager son expérience

Un groupe de jeunes adolescents de l'IMP de la VANNE, accompagnés par des éducateurs, sont accueillis, deux fois par semaine : tous les mardis et vendredis.

Un partenariat avec le foyer de vie JEANY est mis en place pour accueillir une exposition thématique liée aux activités des résidents, une journée par an.

d. Santé

Le centre municipal de santé accueille toute population et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Depuis fin 2016 : utilisation du MEOPA (**sédation consciente**) : produit qui permet notamment de faciliter l'accès aux soins dentaires pour les jeunes enfants porteurs de handicap (pédodontie).

Il diminue l'anxiété et l'inconfort.

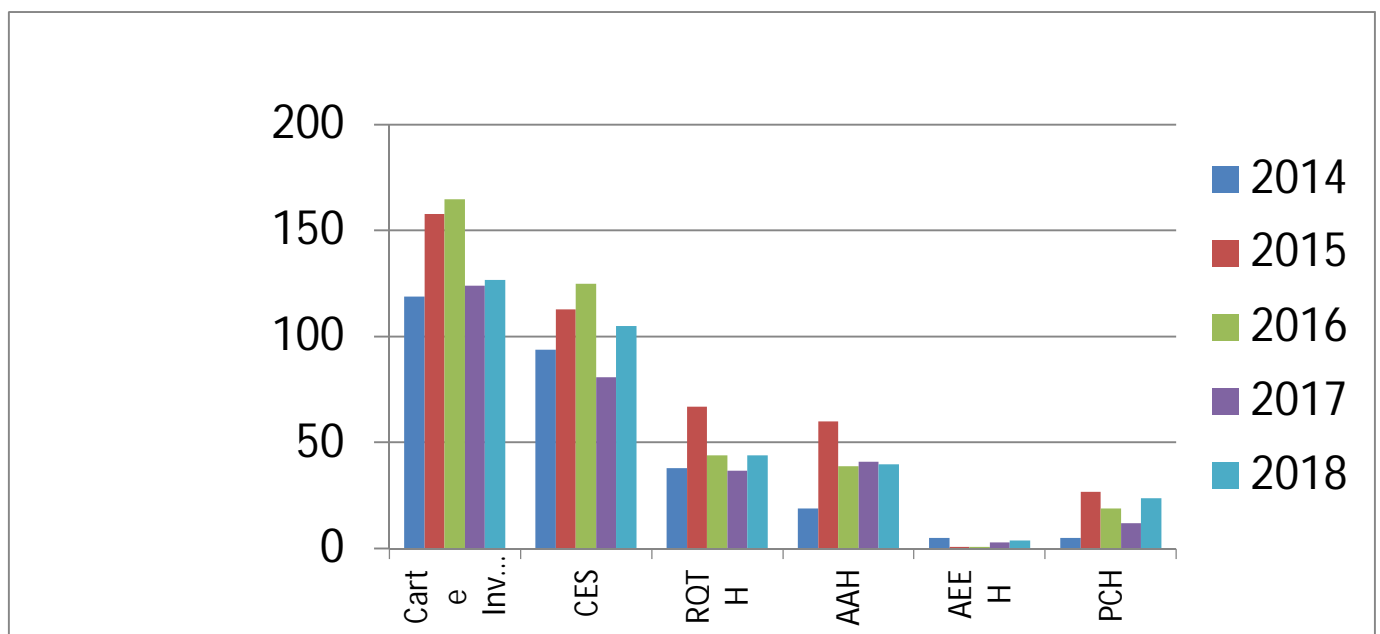
e. Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a instruit **184 dossiers MDPH** au cours de l'année 2018, soit **347 demandes de prestations**.

1731 instructions de dossiers sur la mandature

PRESTATIONS		CCAS
Allocation Adulte	Allocation Adultes Handicapés	40
Orientation Adulte	Orientation Adultes Etablissement Médico-Social	2
PCH	Prestation de Compensation du Handicap	24
Aides Humaines/ Techniques		
Aménagement du logement / véhicule Charges Exceptionnelles		
Allocation Enfant	Allocation d'Education Enfants Handicapés	4
	Orientation parcours scolaires	1
	CMI Priorité ou invalidité	127
	Carte Européenne de Stationnement	105
Travail Emploi	Reconnaissance Travailleur Handicapé	44
TOTAL		347

Evolution des demandes sur la mandature :



Point information mission Handicap

Une permanence handicap hebdomadaire est assurée tous les Lundis sur rendez-vous.

2018 : **71 personnes** reçues pour l'instruction de dossiers MDPH mais aussi pour des demandes d'informations et d'orientations.

Soit Depuis 2015 : **475 personnes** reçues, dans le cadre de la permanence

Le référent handicap participe aux réunions réseau des référents Handicap 92 destinés aux professionnels afin d'échanger sur le partage d'informations, de pratiques et d'expériences.

Intervention du CCAS : aides sociales facultatives

En 2018, la part des subventions en faveur du handicap représente **9, 21 %** des aides financières accordées par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Soutien financier de la ville aux associations

La ville verse des subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap, soit **6 159 € pour 2018 :**

Association Française contre les Myopathies, Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales sud 92, Association Française des Scléroses en Plaque, Association Auxiliaires des Aveugles, Croix Rouge Française, Association des Paralysés de France 92, SAIS 92, Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques

Permanence Association Valentin Haüy

En 2018, la permanence a reçu **9 personnes** qui sont venues **régulièrement** chaque mois.

Motifs des RDV:

Renseignements, problèmes administratifs (dossiers en cours, cartes de transports..), possibles activités, matériels adaptés, orientation vers des formations de locomotion.

Mars 2018 en partenariat avec le Centre Communale d'Action Sociale et le Lions Club : un goûter récréatif : atelier autour de l'image tactile et de la bande dessinée en relief.

La permanence a pris fin en juillet 2018.

Permanence Soliha (Amélioration de l'habitat)

En 2018, **93 personnes** ont reçues. **60 % concerne des personnes en situation de handicap.**

Motifs des demandes : essentiellement **Aménagement de la salle de bain.**

Renseignements, conseils, montage de dossiers de financements publics (subventions) pour aider à réaliser ces différents travaux

15/11/2018 : réunion CCAS, SOLIHA et Montrouge Habitat pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie, pour l'adaptation de leur logement.

Nécessité de déclencher une seconde réunion.

Insertion Professionnelle :

Emploi vallée Sud :

Depuis Mai 2018, 6 personnes en situation de handicap reçus : 3 jeunes 16-26 ans / 3 adultes

Cap Emploi a suivi **79 personnes** en 2018 :

- 10 entrées en formation - 43 entrées dans l'emploi - 43 entreprises clientes au 31/12/2018

C.M.P. Adultes

L'Assistant Social travaille avec une équipe pluridisciplinaire Il intervient dans le **respect du projet thérapeutique** et ne **peut pas accompagner les personnes qui ne bénéficient pas d'un suivi psychiatrique ou psychologique.**

Il a reçu **179 patients** en entretien social :

- Suivi social
- Renouvellements de documents administratifs
- Ouverture de droits
- Demande aides financières
- Dossier surendettement
- Aide aux démarches dématérialisées lors de l'accompagnement

6. Soutien financier de la ville aux associations

La ville verse des subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap, **soit 6159 €:**

- Association Française contre les Myopathies
- Association des Paralysés de France 92
- Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales sud 92
- Union nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques
- Association Valentin Haüy aux services des Aveugles et des Malvoyants
- Association les Auxiliaires des Aveugles
- France Alzheimer
- Association Française des Scléroses en Plaque